

Question présentée par le député :

M. François Lefort

Date de dépôt : 25 avril 2013

Question écrite urgente

Le Conseil d'Etat peut-il manifester son soutien à l'accueil des jeunes touristes auprès de la Fondation Genève Tourisme & Congrès ?

La Tribune de Genève, du 24 avril, nous apprend que la Fondation Genève Tourisme & Congrès, nouvellement refondée par la modification de la loi sur le tourisme, a décidé de baisser drastiquement la subvention qu'elle accordait à Coordination Accueil & Renseignements pour les jeunes (CAR). Cette association active depuis plus de 25 ans, entièrement constituée de bénévoles, ne recevant pas de subventions étatiques, accueille les jeunes touristes de passage à Genève chaque été. Elle tient, beaucoup le savent, un point d'information et d'orientation des jeunes de passage, pour les orienter vers les solutions bon marché de Genève mais aussi vers les offres touristiques peu coûteuses. Cette association, qui faisait partie de l'ancienne commission consultative, a d'ailleurs été reçue par la Commission de l'économie durant les travaux sur la modification de la loi sur le tourisme en 2012, loi qui fut votée par ce Grand Conseil en juin 2012. L'audition de la CAR a permis de prendre connaissance de leur action ô combien importante pour les jeunes visiteurs de notre cité. La baisse de subvention annoncée est de 10 000 F ce qui est une somme ridicule, comparée aux montants manipulés par la fondation, mais une somme très importante, équivalente à 40% du budget de cette association qui le consacre entièrement à ces campagnes d'information des jeunes voyageurs.

L'Etat est membre de la fondation et à ce titre ses représentants peuvent participer activement aux décisions de fondation et c'est dans ce sens que je me permets de poser les questions suivantes :

Le Conseil d'Etat, peut-il, par ses représentants à la Fondation Genève Tourisme et Congrès, demander un réexamen de la décision de baisse de subvention à la CAR pour la rétablir au niveau antérieur de 25 000 F ?

Par la même occasion, le Conseil d'Etat peut-il s'assurer que l'association Coordination Accueil & Renseignements pour les jeunes puisse être membre de la commission consultative du tourisme ?

Question que l'on pourrait résumer ainsi :

Le Conseil d'Etat peut-il manifester son soutien à l'accueil des jeunes touristes auprès de la Fondation Genève Tourisme & Congrès ?

En vous priant, Mesdames et messieurs les conseillers d'Etat, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations respectueuses.